



Après la crise sanitaire, la CASSE SOCIALE s'annonce !

Le 3 septembre, le **gouvernement CASTEX** a présenté le plan dit «de relance» ; **FO** relève que les 100 milliards d'euros déjà annoncés sur trois axes emploi/compétitivité, transition écologique, cohésion sociale et territoriale, s'ajoutent aux 470 milliards d'euros des mesures d'urgence, constituées pour beaucoup en aides publiques aux entreprises.

Aides directes de trésorerie, baisse d'impôts, exonérations de cotisations ne sont aucunement conditionnées ou contrôlées au non licenciement, aux emplois sauvegardés. Ces dernières depuis des années n'ont pas aussi évité ou freiné des délocalisations !

L'activité partielle et maintenant l'activité partielle de longue durée (**APLD**), ont par contre vocation à préserver l'emploi et les salariés.

De tout temps, les gouvernements successifs ont accordé des aides financières aux entreprises sans réelle contrepartie tel dernièrement le **CICE** !

Pire, ce plan de relance ne prévoit aucune mesure par l'augmentation du pouvoir d'achat, donc des salaires afin de relancer la consommation et infléchir le recul de la croissance !

Près de 10% des chômeurs sont attendus fin 2020, un recul de 9% du Produit Intérieur Brut (PIB) est également attendu !

Après la crise sanitaire, la casse sociale menace les emplois avec la destruction de près de 900.000 emplois d'ici fin 2020 ! De jour en jour, la liste des entreprises en difficulté s'allonge, après le secteur automobile bien aidé afin de sauvegarder Renault, l'aéronautique et notamment AIRBUS gagé par les aides publiques tout comme le transport aérien AIR FRANCE ou ferroviaire SNCF la crise a été un accélérateur bien souvent des enseignes du commerce ALINEA, CONFORAMA, LA HALLE, CAMAIEU, ANDRÉ, NAF NAF, CELIO, etc....cette liste devient bien trop longue !

Notre **département** semble atténuer le choc après les annonces de fermeture RENAULT CHOISY LE ROI, CONFORAMA VITRY et ORMESSON, SANOFI ALFORTVILLE ...

La fracture sociale va augmenter des dizaines de licenciements économiques dans les **TPE, PME** que rencontrent nos conseillers du salarié dans les sollicitations téléphoniques d'accompagner les entretiens préalables au licenciement,

Des entreprises vont également être des victimes collatérales directes ou indirectes, tels ESI GROUP à Rungis avec un plan de suppression de 9 emplois et une mauvaise gestion malgré les aides publiques...

Après les «premiers de cordée», souvent de «corvée», bien souvent non reconnus dans leurs efforts d'assurer la continuité de la vie courante, commerce alimentaire, transporteurs éboueurs,...

C'est au tour des **laboratoires de biologie médicale** de réagir avec la montée en charge des tests **RT-PCR** et la pression du ministre VERAN du million de tests par semaine ; le récent mouvement social de **BIOPATH UNILABS** bry s/marne en est l'exemple flagrant !

A situation exceptionnelle, il ne faut pas faire l'impasse des salaires des travailleurs mis à contribution, et les reconnaître dans de meilleures conditions de vie : cela passe par des revalorisations salariales !

A l'hôpital, le «Ségur de la santé» est une première approche avec les 183 euros nets promis aux personnels hospitaliers, et bien des oubliés du secteur médico-social (40 000 personnes), la reconnaissance comme maladie professionnelle du covid19 est ouverte en partie mais elle demeure trop limitative aux personnels soignants malgré les engagements forts.

Notre Organisation Syndicale en revendique un assouplissement du dispositif de reconnaissance avec une indemnisation aux salariés atteints de cette pathologie.

Devant cette perspective de casse sociale, le dernier Comité Confédéral National **FO**, composé des **UD** et Fédérations a pris une résolution ferme et offensive en ce sens en réaffirmant nos revendications : augmentation des salaires, arrêt des exonérations de cotisations, rétablissement immédiat des lits fermés et des postes supprimés dans les hôpitaux, augmentation des effectifs répondant aux besoins de la population, créations de postes de la maternelle à l'université pour protéger les personnels et rattraper les quatre mois sans véritable école, etc...!

Mais encore

« Le CCN mandate le bureau confédéral pour soumettre aux autres confédérations un projet de mise en garde adressé au gouvernement et au patronat : « Ni les salariés ni leurs organisations syndicales ne peuvent accepter davantage que les emplois, les salaires et les garanties collectives soient systématiquement sacrifiés au motif de la crise sanitaire pendant que des milliards d'euros sont déversés, à guichets ouverts, dans la trésorerie des grandes entreprises sans aucune contrepartie ou obligation. De même, les salariés et leurs organisations syndicales ne peuvent accepter davantage que les réformes des retraites et de l'assurance chômage restent à l'ordre du jour ».

L'heure est à la préparation urgente du rapport de force interprofessionnel.

Marc BONNET
secrétaire général (7 octobre 2020)